



**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE GUYANE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

RECTORAT
DRAFFIC

Cayenne, le 26 août 2024

Délégation de région Académique
à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

Réf : JF0923

A

Affaire suivie par : Joseph FESTA
Tél : 05 94 27 21 08
Mél : joseph.festa@ac-guyane.fr

Tous les enseignants titulaires
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'académie de Guyane

Cépérou /Troubiran, route de Baduel – BP 6011
97300 Cayenne

Objet : Appel à candidature pour faire fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) - Année scolaire 2024–2025.

Référence : circulaire n°2016-137 du 11-10-2016 publiée au BOEN n°37 du 13 octobre 2016 relative à la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT).

L'académie de Guyane recrute des **faisant fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pour la rentrée 2024 dans l'île de Cayenne.**

Sont concernés par cette procédure les enseignants titulaires, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dont les compétences correspondent à celles décrites dans le paragraphe B du référentiel métier (voir circulaire de référence).

Les candidats doivent constituer un dossier de candidature comportant un curriculum vitae personnalisé (2 pages maximum) ainsi qu'une lettre de motivation (2 pages maximum) et l'adresser par voie électronique à dafpic@ac-guyane.fr **au plus tard le 15 septembre 2024.**

Les candidats sélectionnés seront convoqués à un entretien afin d'exposer au jury académique leurs motivations pour intégrer la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

Je vous remercie d'assurer la diffusion de cette note auprès de tous les enseignants titulaires de vos établissements respectifs.

Le recteur

Philippe DULBECCO





**RÉGION ACADÉMIQUE
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE
RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE GUYANE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

RECTORAT
DRAFFIC

Cayenne, le 26 août 2024

Délégation de région Académique
à la Formation Professionnelle Initiale et Continue

Réf : JF0923

A

Affaire suivie par : Joseph FESTA
Tél : 05 94 27 21 08
Mél : joseph.festa@ac-guyane.fr

Tous les enseignants titulaires
S/C de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'académie de Guyane

Cépérou /Troubiran, route de Baduel – BP 6011
97300 Cayenne

Objet : Appel à candidature pour faire fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT) - Année scolaire 2024–2025.

Référence : circulaire n°2016-137 du 11-10-2016 publiée au BOEN n°37 du 13 octobre 2016 relative à la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT).

L'académie de Guyane recrute des **faisant fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques pour la rentrée 2024 dans l'île de Cayenne.**

Sont concernés par cette procédure les enseignants titulaires, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, dont les compétences correspondent à celles décrites dans le paragraphe B du référentiel métier (voir circulaire de référence).

Les candidats doivent constituer un dossier de candidature comportant un curriculum vitae personnalisé (2 pages maximum) ainsi qu'une lettre de motivation (2 pages maximum) et l'adresser par voie électronique à dafpic@ac-guyane.fr **au plus tard le 15 septembre 2024.**

Les candidats sélectionnés seront convoqués à un entretien afin d'exposer au jury académique leurs motivations pour intégrer la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

Je vous remercie d'assurer la diffusion de cette note auprès de tous les enseignants titulaires de vos établissements respectifs.

Le recteur

Philippe DULBECCO

